



Bien en indivision 50%/50% et séparation

Par **isabelle**, le **10/09/2009** à **22:14**

Bonjour,
J'ai acheté une maison en indivision avec mon ex concubin et je l'ai quitté.
La maison est en vente et il y a un acheteur probable.
Mon exconcubin n'a pas accepté la séparation et a mis beaucoup de volonté à éviter la vente du bien.
Aujourd'hui, il semble d'accord mais j'appréhende encore un mauvais coup.
Si nous signons tous les deux un compromis de vente et qu'il ne vient pas à la signature finale, quel est le recours possible?
comment puis-je le forcer à venir signer et à ne pas bloquer la vente? n'est-ce que je risque de payer des pénalités alors que je suis d'accord pour vendre?
D'avance merci de votre aide. j'angoisse;